

ne reculent devant aucune tyrannie, aucune proscription.

Le *Soleil* répond, ce matin, à tous ces Jacobins dans un remarquable article. Il dit, à propos de l'interdiction contre les communautés religieuses non autorisées :

« L'une d'elles, celle des Dominicains, a déjà eu ses martyrs de la Commune. Bientôt, par la loi Ferry, elle aura ses parias de la République. Cette communauté a pourtant compté parmi ses plus illustres membres, l'un des plus grands chrétiens démocrates de ce temps-ci, le père Lacordaire, dont on peut dire qu'il fut un tribun de la chaire. »

« Toutefois, les Dominicains n'ont que des établissements scolaires restreints en nombre et en importance. Les Jésuites, au contraire, que vise spécialement la loi Jules Ferry, en possèdent plusieurs qui ont acquis un renom mérité et une importance considérable. La fermeture violente de ces établissements scolaires ferait un vide dans les différents caractères de l'enseignement. Ce serait une perturbation profonde jetée dans beaucoup de familles qui, à tort ou à raison, ont une répugnance prononcée pour les écoles de l'Etat. »

« La Restauration hérita de l'Université comme elle avait hérité de l'Administration de l'Empire. Elle les conserva l'une et l'autre, et lorsqu'on rappelle que Charles X, qui frappait d'ostétrisme les Jésuites, on oublie qu'alors la France, en matière d'instruction publique, vivait, non sous le régime de la liberté, mais sous le régime du privilège. »

« Aujourd'hui la situation est complètement changée. »

« La liberté s'est introduite dans tous les domaines de l'instruction publique, comme elle a pénétré dans toutes les sphères de la législation. On lui faudrait l'en extirper, ce qui ne serait possible qu'à la condition de retomber dans le jacobinisme de 1793, ou il faut l'accepter tout entière de bonne grâce, et vivre en bon accord avec elle. »

« La liberté n'est pas de deux sortes; elle n'a qu'un caractère. Elle est la liberté ou elle n'est pas. Elle ne s'applique pas différemment selon les uns ou selon les autres. Elle s'applique à tous de la même manière, aux prêtres comme aux laïcs, et elle doit profiter même aux jésuites qui ont mérité et qui ont obtenu les brevets de capacité et de moralité, seules garanties qu'exige le législateur de celui qui veut ouvrir une école privée, primaire, secondaire ou préparatoire. »

« Une liberté dont les jésuites seraient exclus ne serait plus la liberté, ce serait l'oppression des uns au profit des autres. La loi Jules Ferry soulève d'ailleurs à leur égard, comme à l'égard de tous les membres de congrégations religieuses qu'elle pourrait atteindre, de très graves difficultés d'application, et elle est pleine d'inconvenances et d'anomalies. »

« Je regrette de ne pouvoir citer tout l'article, au sujet duquel une rectification, d'ailleurs, est à faire; il n'y a pas eu de loi, sous la Restauration, dirigée contre les jésuites. J'ajouterais que les Dominicains, pros crits de l'enseignement par les ministères n'ont pas été le seul Ordre religieux qui ait eu ses martyrs de la Commune, les jésuites, les Pères de Piepus ont aussi fourni leurs martyrs. »

« Le sentiment de l'équité est tellement obliqué chez les vainqueurs du moment qu'il leur est venu au cœur de méconnaître les redoutables et monstrueuses conséquences de la loi Ferry, ils les proclament bien haut en se frottant les mains. »

« Il nous est donc enfin permis d'espérer, disent-ils, que la France assistera bientôt à l'expulsion, en matière d'enseignement, des jésuites, maristes, dominicains et autres congrégations non autorisées. »

« Le projet de loi de M. Jules Ferry atteindra 47 établissements d'instruction qui ne comptent pas moins de 22,000 élèves. »

« 47 établissements fermés! 22,000 enfants sans maitres! Quelle joie pour les vrais amis de l'instruction et du progrès... à rebours! »

« Les quelques jours qui nous séparent encore des vacances de Pâques, vont être, au parlement remplis par des manœuvres extrêmement curieuses et intéressantes: On va s'efforcer d'occuper ces dernières séances uniquement par des projets de lois et des questions de nature à flatter les passions, les partis pris de la gauche, en même temps qu'on éloignera savamment les moins dignes sujets de désaccord. C'est ainsi qu'on voit déjà la commission de retour à Paris employer de véritables stratagèmes d'écolier pour se dérober à l'achèvement de sa besogne. M. Melin, le rapporteur, est introuvable, invisible; il est clair pour tout le monde qu'il ne veut pas déposer son rapport, autrement dit, le cabinet se sent tellement épuisé par ses deux victoires sur le terrain de l'amnistie et de la mise en accusation, qu'il se sent hors d'état d'aborder la troisième partie de sa tâche. »

« Les résultats de notre commerce extérieur pendant les deux premiers mois de 1879 sont encore plus défavorables que ceux de la période correspondante de 1878. »

« Pendant le mois de janvier et de février de l'année dernière, les importations avaient dépassé les exportations de 245 millions. »

« L'excédent de ces mêmes importa-

tions sur les exportations a été, en 1879, de 276 millions, soit un nouveau gain de 31 millions en faveur de nos concurrents étrangers. Si cette situation se maintient, comme il y a tout lieu de le craindre, ce n'est pas par un déficit d'un milliard que se soldera notre commerce extérieur, comme l'an dernier, mais par un déficit de 15 ou 16 cent millions. »

« Les journaux financiers signalent des faillites considérables à Paris, au Havre, à Granville, etc., par suite de la crise sur les cotons. »

DE SAINT-CHERON.

### Bulletin Economique

Le gouvernement et les deux Chambres commencent enfin à se préoccuper des questions économiques et de la nécessité de prendre des mesures urgentes pour mettre notre commerce et notre industrie en état de luttres contre la concurrence étrangère. Le 1<sup>er</sup> janvier 1880, tous nos traités de commerce seront expirés et il n'est que temps de songer à renouveler les tarifs en apportant les modifications qui seront reconnues indispensables pour défendre nos nationaux contre l'invasion des produits étrangers.

Il ne faut pas se dissimuler que la Chambre des députés qui va être appelée à discuter les questions de tarifs est absolument divisée quant au régime économique qui doit prévaloir, la gauche elle-même qui autrefois était libre-échangiste à outrance, compte dans ses rangs des personnalités marquantes qui sont revenues aux idées protectionnistes.

Le révétement est dû aux communications peu satisfaisantes que les députés ont reçues de leurs départements sur les effets de la crise qui sévit dans plusieurs centres industriels et manufacturiers. Comme on l'a vu, les deux principes économiques contraires trouvent au sein même du cabinet des partisans convaincus.

La création de ce service était vivement réclamée par les Chambres de commerce par les conseils généraux et d'arrondissement des départements qui doivent profiter de la diminution considérable des frais de transport de houilles; ces sortes d'entreprises rendent trop de services aux populations pour ne pas obtenir un légitime succès à la fois moral et matériel.

Les Chambres ont voté 43,000,000 pour l'amélioration de la navigation du Rhône, c'est parfait; mais la Loire, la Seine, la Garonne ont également besoin de subsides considérables qu'on ne peut leur refuser pas plus qu'on ne doit négliger la question importante de la navigation sur les canaux. Il faut que les Chambres se décident enfin à traiter les questions d'affaires et celles que nous venons de signaler sont des plus sérieuses.

Hier la commission des tarifs a discuté la question de savoir s'il faut maintenir les traités de commerce et elle s'est prononcée affirmativement, la Chambre devra donc discuter la question avec toute la maturité qu'elle comporte et chercher en même temps les moyens de faciliter à notre commerce et à notre industrie la tâche qu'ils ont entreprise.

Le meilleur moyen indépendamment, bien entendu, du relèvement de nos tarifs, c'est d'accroître et d'améliorer les moyens de communications, c'est d'arriver à obtenir des transports à bas prix, de favoriser la batellerie sur les fleuves et sur les canaux qui sont la voie naturelle la plus économique pour les marchandises encombrantes.

C'est là le point principal à résoudre, tel doit être l'unique objectif des Chambres.

Il faut compléter notre réseau de chemins de fer, ouvrir de nouveaux débouchés et accroître les moyens d'action de nos nationaux. L'Etat doit intervenir dans la mesure de ses forces pour provoquer ces améliorations et il doit surtout favoriser par tous les moyens les efforts de l'industrie privée. On signale déjà dans ce sens, d'intelligentes imitations; ainsi on vient de fonder une Compagnie de chemin de fer et de navigation d'Alsace, au Rhône et à la Méditerranée. Le chemin de fer desservira le bassin houiller et métallurgique d'Alsace et transportera la houille, le fer et les produits miniers, jusqu'au Rhône où un service de navigation desservira les rives du fleuve et ira jusqu'à Marseille.

### Bulletin Militaire

Le ministre de la guerre vient de décider qu'il ne sera plus admis d'hommes de la classe de 1878 dans les compagnies d'ouvriers d'artillerie par voie d'engagements volontaires, ces compagnies ayant actuellement un effectif suffisant pour les besoins du service.

On sait que le gouvernement a récemment nommé inspecteurs généraux de l'armée, trois anciens commandants en chef, les généraux Henri d'Orléans, due d'Aniane, Deligny, et Douai.

La France serait divisée en trois grandes régions et chaque inspecteur général serait, chargé de surveiller les corps d'armée dans ces régions. Il connaîtrait les troupes, les lieux, de telle sorte qu'en cas de guerre, il pourrait être appelé à prendre le commandement en chef de plusieurs corps d'armée réunis sous ses ordres.

« Les chiens dans les ambulances militaires. Un journal viennois a publié, il y a quelque temps, un article sur le *Chien dans le service sanitaire d'une armée en campagne*; cet article a été analysé dans le *Bulletin de la Rédaction des officiers* et il nous a paru curieux. Ce n'est pas la première fois qu'on pro-

pose d'utiliser les chiens à la guerre, et on n'aurait que l'embaras du choix pour raconter quelques histoires sur les services militaires de ces animaux à quatre pattes. Il y a deux ans déjà, figurait, à une exposition de chiens, à Dresde, un certain nombre d'animaux propres à concourir au service d'une armée. Depuis, on a étudié, en Allemagne, les races présentant les meilleures dispositions pour cet objet; on a multiplié les essais, les essais de dressage et l'on est arrivé à obtenir un chien d'entraînant d'excellentes conditions pour ces fonctions spéciales. En France, les chiens de Terre-Neuve, dont l'espèce est assez commune, offrent, à première vue, beaucoup d'aptitudes pour ce service spécial.

« Voici quelques indications sur le rôle des chiens à la guerre : Dans toutes les guerres il arrive qu'un grand nombre de blessés ne sont pas recueillis après l'action, ou le sont trop tard et périssent misérablement, parce qu'ils n'ont pas reçu à temps les secours qui auraient dû leur sauver. »

« Une de malheureux, réfugiés au prix de suprêmes efforts dans une fosse, derrière un abri, un accident de terrain ou ils pourraient échapper aux projectiles, aux charges de cavalerie, aux roues des caissons ou des canons qui galopent sur le champ de bataille, épuisé de fatigue, affaibli par les pertes de sang, ont perdu connaissance et s'éteignent misérablement si les ambulanciers ne parviennent à les retrouver! On songe à la quantité considérable de blessés qui figurent dans les statistiques des pertes des armées en campagne. »

« Le chien est tout de suite indiqué pour rechercher ces blessés, ces disparus. L'auteur de l'article dont nous parlons propose l'équipement à donner à ces utiles auxiliaires. C'est d'abord un collier de cuir, avec une plaque de métal sur laquelle seront marqués : le corps de troupe auquel le chien appartient, le nom du chien, le numéro de l'animal, le nom auquel il répond. Au collier se trouve suspendu un petit sac de cuir à fermeture très-simple et contenant un calepin et un crayon. La nuit on peut le temps de brûler, une petite lanterne, disposée de façon à ne pas gêner le chien dans sa marche, serait attachée au collier. Sauf des cas exceptionnels, c'est tout, car un sursuït de charge pourrait retarder l'animal. »

« Voyons maintenant en fonctions les chiens soigneusement dressés et exercés à leur service de secours. Le combat est fini; des deux parts on recherche les victimes. Les ambulanciers, porteurs de brancards, se détachent et lancent sur le champ de bataille, en criant à ces intelligents animaux: Cherche! cherche! S'il était perdu ou une formule quelconque adoptée d'avance. »

« Les chiens arrivent dans toutes les directions, scrutent avec ardeur. En voyant un qui arrive sur un malheureux blessé, dissimulé derrière une haie, dans un fossé, où il est étendu sans force, sans espoir, ils se précipitent sur lui, le lèvent, le figure, le ramène, se fait reconnaître, lui fait remarquer le sac qu'il porte au cou; le blessé, si son état le permet, rassemble ses esprits, écrit sur le calepin, son nom, le corps d'armée auquel il appartient, autant que possible le lieu, la région où il est étendu, puis il renvoie le chien. Retourne-t-il lui dit-il. »

« L'animal revient au poste d'ambulanciers; on visite son sac, on y prend la note et un ou deux brancardiers partent, guidés par lui, vers le soldat abandonné, qu'on retrouve bientôt et qui souvent on sauvera. Puis le chien court à de nouvelles recherches. Variez les scènes, multipliez les incidents, redoublez, si vous voulez, la portée de cette idée, il n'en restera pas moins la quelque chose d'original qui vaut la peine d'être examiné avec intérêt. Le rôle de blessés, à l'étranger, dit-il, de reste, entrepris sérieusement de dresser des chiens pour ce nouveau service, et il assure être arrivé déjà, avec le concours d'une trentaine de soldats, qui ont servi dans les hôpitaux de commissaires de police des premiers rassemblements se dispersent pour repaître plus nombreux et plus compactes vers trois heures. Des provocations furent adressées aux gardes nationaux, qui accueillant les coups de main; neuf individus furent arrêtés. On mit alors sur pied toute la garde nationale pour faire des patrouilles dans la ville; un détachement de troupes de ligne, appelé à Roubaix par mesure de précaution, prit part à ces opérations. Une patrouille de garde nationale, assaillie à coups de pierres dans la rue du Bois, chargea vigoureusement les mutins qui se sauvèrent dans toutes les directions. Un garde national, restant seul, fut tué et le commissaire de police fut atteint d'une brique au cou. Enfin, à neuf heures du soir, le calme était partout rétabli. »

### ROUBAIX-TOURCOING et le Nord de la France

« Voici le vote des sénateurs du Nord dans le scrutin sur le projet de loi portant ouverture d'un crédit supplémentaire de 43,849 fr. 14 c. applicable au traitement des médailles militaires. N'ont pas pris part au vote: MM. Corne, Dufieux, Fournier, Maquet, du Bec, Merlin, Roger, Théry, Testelin et Wallon. N'ont pas pris part au vote: MM. Kolb-Bernard et Pajot. Absent par congé M. le général Faidherbe. Le sénat a adopté. »

« Vote des députés du Nord dans le scrutin sur l'amendement de M. Saint-Martin à la proposition de M. Paul Bert, relative à l'établissement des Ecoles normales primaires. M. de Saint-Martin proposait de remplacer, dans l'article 1<sup>er</sup>, les mots « tout département pourra » par ceux-ci: « tout département pourra » et de supprimer le second paragraphe de l'article: « 628 établissements doivent être installés, etc. » Ont voté pour l'amendement: MM. Brane, Debuchy, de La Grange, Plichon, des Rotours, Telliez-Béthune. Ont voté contre: MM. Girard, Guillemin, Louis Legrand, Pierre Legrand, de Marcour, Masure, Trystram. N'a pas pris part au vote: M. Mention. Absents par congé: MM. Bertrand-Millot, Loos, Serpel. La Chambre n'a pas adopté. »

« M. Charles Mention a été nommé, par le 3<sup>e</sup> bureau, membre de la commission de pétitions. »

« Le *Journal officiel* d'aujourd'hui publie le tableau comparatif de la production des combustibles minéraux, par département, pendant les années 1877 et 1878. Le Pas-de-Calais occupe le premier rang dans ce tableau. Ce département a produit pendant le premier semestre 1878, 1,730,917 tonnes de houille et anthracite et 2,098,722 pendant le second, soit 3,829,639 tonnes contre 3,435,011 en 1877. Pendant le premier semestre de 1878 le département du Nord a produit 1,535,115 et 1,614,033 pendant le second, soit un total de 3,149,148 contre 2,286,658 en 1877. C'est le département de la Loire qui tient le second rang. »

« Par arrêté du ministre des finances en date du 13 mars 1879, M. Jeanneau, percepteur de Biens (Mense) 2<sup>e</sup> classe, est nommé à la perception de Lewarde (Nord) 1<sup>re</sup> classe. »

« La session des conseils généraux s'ouvrira le 21 avril. »

« Un avis inséré au *Journal officiel*, annonce que la peste bovine ayant cessé sur tout le

territoire allemand, l'arrêté du 12 décembre, concernant l'entrée en France des espèces ovine et bovine, est rapporté. »

« *L'Ami du Peuple* de Douai dément qu'aucune mesure de rigueur ait été prise contre le général Moulin. Il ajoute que le général commandant le 1<sup>er</sup> corps de génie n'a pas à le couvrir dans une certaine mesure, en affirmant qu'il n'avait pas donné à sa visite un caractère officiel. »

« C'est aujourd'hui, 20 mars, la première journée du printemps. Le beau temps dont nous sommes favorisés depuis quelques jours, a formé un agréable prologue au retour de la belle saison. »

« Il est permis d'espérer, après un hiver aussi long et aussi rigoureux que celui qui vient d'être terminé que l'on pourra jouir des bienfaits d'une température agréable et favorable à l'écllosion des richesses végétales de la terre. »

« Les menuisiers, charpentiers, charbons, etc., ont gaiment célébré, hier, la fête de Saint-Joseph, leur patron. »

« Un domestique, Julien Wallez, âgé de 24 ans, a été arrêté, hier, pour infraction à un arrêté d'expulsion. »

« Un chien appartenant à un habitant de la rue d'Arcole s'est jeté, hier après-midi, sur un passant, M. Oudart, qu'il a mordu au nez et dont il a mis le paraton en pièces. Le propriétaire du chien a été frappé d'un procès-verbal. »

« Nous avons annoncé, en son temps, l'arrestation de toute une bande de gamins sans domicile fixe, qui se livraient à un trafic de vol de la rue de la République. On s'est trouvé plusieurs caisses d'oranges. L'investigateur de ce vol, le jeune Cyrille Moirier, ne s'est guère amendé, paraît-il, pendant le séjour de trois mois qu'il vient de faire dans un maison de correction, car il a été de nouveau conduit au dépôt de sûreté, ce matin. Ce procès-verbal a été dressé, hier, par un inspecteur de la brigade d'infanterie de la Grande-rue. »

« Un double procès-verbal a été dressé, la nuit dernière, contre un domestique, Léopold Baccot et E. Doryneck, ouvrier mécanicien. Après avoir vu ensemble tout un bataillon de soldats pour le faire découvrir, ils ont été saisis par les gardes nationaux et ont été conduits à la chambre de sûreté de la caserne de gendarmerie. »

« Le *Mémorial* annonce la réduction du travail dans les ateliers de M. G. Toussin, rue Royale, à Lille. On construit actuellement à l'Hôtel des Sapeurs-Pompiers de Lille, une échelle de sauvetage d'un nouveau modèle. Cette échelle, qui permettra d'atteindre à une hauteur de près de 25 mètres, se distingue de celles jusqu'alors en usage, en ce qu'elle est mobile sur le chariot qui la supporte. Les deux hommes suffisent pour la monter et pour la faire descendre. Nous croyons savoir qu'on en fera prochainement l'essai sur la place de la République. »

« On a procédé, hier, à l'arrestation de Joseph Liegeois, inculpé d'attentat à la pudeur. »

### ÉPHEMÉRIDES ROUBAISIENNES

« 20 mars 1848. — Tandis que Tourcoing et le Nord de la France étaient en proie à un état de rébellion, Roubaix était aussi menacé des plus graves dangers. »

« Dès le matin, des groupes nombreux s'étaient formés sur la place de la Mairie et dans quelques rues. Sur l'avis du commissaire de police ces premiers rassemblements se dispersèrent pour repaître plus nombreux et plus compactes vers trois heures. Des provocations furent adressées aux gardes nationaux, qui accueillant les coups de main; neuf individus furent arrêtés. On mit alors sur pied toute la garde nationale pour faire des patrouilles dans la ville; un détachement de troupes de ligne, appelé à Roubaix par mesure de précaution, prit part à ces opérations. Une patrouille de garde nationale, assaillie à coups de pierres dans la rue du Bois, chargea vigoureusement les mutins qui se sauvèrent dans toutes les directions. Un garde national, restant seul, fut tué et le commissaire de police fut atteint d'une brique au cou. Enfin, à neuf heures du soir, le calme était partout rétabli. »

### ÉPHEMÉRIDES TOURQUENNOISES

« 2122 février 1767. — Une pétition est adressée par les magistrats de Bondue aux députés des Etats et Châtellenie de Lille, pour l'établissement d'un chemin vers Wambrechies. »

« Voici le texte de cette pétition retrouvée dans les archives de Bondue. »

« A MESSIEURS LES DÉPUTÉS DES ETATS ET CHÂTELLENIE DE LILLE. »

« Remontent très humblement les lieutenants bailli, eschevins et gens de loi de la commune de Bondue; disant que le chemin qui conduit dudit lieu au village de Wambrechies n'étant pas praticable pendant la plus grande partie de l'année, et particulièrement dans les temps où ils doivent conduire leurs lins à la rivière et en ramener les engrais propres à la culture de leurs terres, que cette interruption leur est préjudiciable tant au bien public qu'à leur intérêt particulier, à cet effet. »

« Ils ont recours vers vous, Messieurs, et vous supplient de leur accorder une certaine quantité de gros et bordures suffisantes, qui puissent les mettre en état de communiquer d'un lieu à l'autre, en attendant qu'ils aient pu faire leur chemin de la construction dudit pavé et de son entretien, ce faisant, etc. »

« Cette pétition est signée par MM. A. F. Chambart lieutenant, M. A. Ducourrouble, eschevin, J.-B. Couvroule, G. Traille, J.-B. Libert, J.-B. Desputerie, notables. Elle ne fut pas prise en considération. »

« Surtout on établit un chemin vers Wambrechies, et les lins de Bondue, allèrent se rouir dans la Lys, au lieu d'aller le faire dans la Deule, comme la pétition dont il est ici question l'entendait. »

### État-Civil de Roubaix.

« DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 19 MARS. Jérémie Cooreman, rue Decrême, 71. — Jeanne et Hortense Deleval, jumeaux, à la Poterie, cour Lefebvre, 31. — Louis, rue Lefebvre, 31. — Désiré Cochetoux, rue de Douain, cour Dhalluin, 43. — Palmyre Baitier, rue de Montreux, 41. — Louis Lepers, rue de Montreux, 41. — Nelly, rue de Montreux, 41. — Louis Denis, rue de la Chapelle-Carotte, 14. — Camille Depeere, rue Tirgout, 39. — Marie Dupuis, rue de Montreux, 41. — Blanche Flamencourt, Philippe-de-Bon, 7. — Bertha Mousse, rue Jacquart, 43. »

« DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 19 MARS. — Vandamme, présente sans vie, rue d'Alma, fort Frasez, 75. — Rachel Vandepette, 1 an, rue Ste-Elisabeth, cour Carain, 2. — Marie Desbu-

quois, 61 ans, journalier, Hôtel-Dieu. — Laure Docteur, 2 ans, rue St-Etienne, 8. — Auguste Philippart, 22 ans, colporteur, rue de l'Épave, 4. — Angélique Hevernage, 69 ans, maraîcher, rue de la Chapelle, 20. — Louis, rue de la Chapelle, 20. — Florentin Lorthoit, 76 ans, journalier, rue de l'Alouette, 29. »

### État-civil de Tourcoing

« DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 18 MARS 1879. — Albert Épinet, rue Verte. — Joseph Deblin, Phalémpris. — Laure Desobry, Brin Puits. — Ernestine Brochez, rue de Menin. — Jules Lefebvre, Marlière. — Albert Bulleel, Post de Scouville. »

« DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 18 MARS 1879. — Marie Desobry, 4 jours, Croix-Rouge. — Pierre Delobry, 82 ans 9 mois, veuf de Sophie Douvry, Phalémpris. »

« MARIAGE DU 17 MARS 1879. — Ernest Réquillart, 29 ans, employé de commerce et Juliette Wattelet, 20 ans, sans profession. »

« **Convois Funèbres & Obits** Les amis et connaissances de la famille HÉR, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Anne-Marie-Joseph HÉR, veuve de Monsieur Edouard-Joseph HÉR, décédée à Roubaix, le 17 mars 1879, dans sa soixante-dixième année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux CONVOIS ET SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu le samedi 22 courant, à 9 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — Les VILLES, ont été chantées dans la même église le Vendredi 21, à 5 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Chemin de Fer, n. 39. »

« **BOURSE LIÉGÈRE.** — Les affaires restent toujours déclinées et la vente des lins ne se pratique guère qu'à des prix très-bas. Pour la toile, nous sommes dans la période des ventes et il y a un assez bon courant d'affaires. En matières brutes, les transactions sont très-limitées. »

« **MARCHÉ AUX BLÉS DU 19 MARS 1879** (Bulletin commercial). — Très-petit marché: 450 hectolitres, vendus en hausse d'un grand 75 centimes par hectolitre. — Farines: 335 fr. 50 en boulangerie. Il s'est traité quelques affaires à ce prix. »

« **MARCHÉ AUX BLÉS DU 19 MARS 1879** (communiqué par l'Hôtel-de-Ville). — Hausse moyenne: 0 fr. 42 centimes. »

« M. le sénateur Corne vient d'être ser à M. Charles Seydoux, conseiller général, une lettre pour lui expliquer les causes du retard qu'a subi l'examen du projet de chemin de fer de Valenciennes au Cateau. D'après cette lettre, la commission sénatoriale chargée d'examiner ce projet a suspendu ses travaux, que parait-ils d'arrêter, à la fin de l'année dernière, par suite de la démission de M. le ministre des travaux publics sans attendre l'approbation. M. Corne ajoute qu'il pressera autant qu'il sera en lui la commission d'achever les travaux. »

« Le comité républicain du canton ouest du Quésnoy s'est réuni dimanche pour désigner un candidat au conseil d'arrondissement; il a choisi M. Achille Carlier, adjoint au maire de la ville du Quésnoy. »

« BAILLEUL. — Dans cette localité, un incendie a également détruit la maison d'Auguste Lefebvre, journalier. Il y a pour 1,300 francs de perte. L'assurance est de 2,000 francs. »

« Le département du Pas-de-Calais vient de perdre un beau type militaire. M. le commandant Deloery, né à la ferme de Provyre, commune de Valenciennes, le 8 janvier 1828, est décédé dimanche 9 mars, à Valenciennes, après avoir été promu capitaine de la 5<sup>e</sup> légion. »

« À Valenciennes, est mort le dernier soldat d'Austerlitz, comme aussi le dernier cavalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, titre auquel il joignait celui de chevalier de la Légion-d'Honneur. »

« GOTTESBÈRE. — Hier, le feu a consumé une grande partie du mobilier de Sidonie Lagache, qui avait en l'imprudence de placer du linge trop près de son foyer. La perte, assurée pour 2,000 fr. est de 1,800 fr. »

« ILLERS. — Dimanche, vers sept heures du soir, en travaillant la voie ferrée de Berghem à Valenciennes, sur le pont placé à environ un kilomètre de Valenciennes, Flavie Morlier, ménagère, âgée de 45 ans, est tombée d'une hauteur de cinq mètres sur le chemin de halage du canal d'Aire à La Bassée. On n'a pu relever qu'un cadavre. On pense qu'une cause de l'obscurité, cette femme a manqué l'entrée du pont. »

« CALAIS. — On n'a encore aucune trace du voyageur d'origine belge, qui a disparu de son hôtel en informant le commissaire de police de sa résolution de se suicider. Le nouveau de ce jeune homme a été mardi matin à ce magistrat, l'informant que le 10 de ce mois, il avait reçu de lui, une lettre datée de Calais, dans laquelle il lui annonçait sa ferme résolution d'en finir avec la vie en se jetant à la mer. »

« La malte a été ouverte en présence de M. le consul belge; elle contenait quelques vêtements et du linge, plus trois lettres, deux à l'adresse de sa fiancée, l'autre à sa famille. »

« Tout permet donc de ne pas donner un seul instant de la mort de ce malheureux jeune homme. »

« D'après un rapport officiel qui vient d'être publié, la catastrophe de Szegedin est plus épouvantable encore qu'on ne l'avait pensé. A la date du 17, il n'y avait plus debout que 261 bâtiments et maisons, sur 9,600; plus de 9,300 se sont donc écroulés. On estime que les eaux ne se seront complètement écoulées que vers le milieu du mois de mai. Jusque-là, on a retrouvé 4,900 cadavres. Le croup a éclaté parmi la population; on craint une épidémie. »

« MÉTHUEN. — Un grave accident a eu lieu sur la ligne du chemin de fer. Le beau-frère du chef de gare se trouvait sur la voie devant une machine qui s'arrêtait et n'avait pas plus que d'une fausse insensibilité, il ne crut pas pouvoir être atteint et ne se gara pas. »

« Mais la machine l'atteignit dans le dos; le malheureux fut tué sur le coup. »

« Le corps, relevé aussitôt, ne portait aucune blessure apparente. C'est à peine si le malheureux avait été touché par la machine, et cependant il avait suffi de ce faible choc pour le tuer instantanément. »

### Belgique

« On est occupé à rechercher dans l'Escaut le corps d'un soldat, d'une classe à pied, de Tournai, qui y est tombé accidentellement dans la soirée de samedi. »

« DRYAS DE PORCHES. — Une nouvelle descente de justice a eu lieu hier, à propos de cette mystérieuse affaire. Le parquet, dit l'*Union de Charleville*, accompagné de MM. les docteurs Louis Coppin et Gilles, médecins-légistes, s'est rendu ce matin à Forchies-la-Marche, dit Joffet de procéder à l'exhumation de Marché, dit Joffet, et de rechercher de nouveaux indices chez le charrotier de Courcelles. »

### FAITS DIVERS

« LA CATASTROPHE DE SZEGEDIN. — Les journaux autrichiens publient de nouveaux renseignements sur la catastrophe de Szegedin (Hongrie). En les résumant, nous compléterons les premiers détails que nous avons déjà donnés. L'approfondissement de la ville est plus qu'un cadavre de ville ne forme plus qu'un tas de débris, les meubles des maisons, les cadavres des animaux domestiques flottent au gré des courants. L'emplacement de la ville ne forme plus qu'un lac d'eau émeraude et à quelques endroits, deux ou trois pas par-ci, par-là, de quelque côté que le regard se porte, on n'aperçoit que des habitations en débris flottant au secour, et de temps à autre, les maisons qui les supportent s'écroulent avec un bruit terrible. Les bruits sinistres roulent dans l'espace mêlés aux sons du tocsin. La rive où l'on descend les reliques est couverte de milliers de personnes curieuses à la mort. On estime à 8,200 le nombre des maisons détruites, sur 10,600 maisons que comptait la ville. »

« Les communications directes avec Szegedin sont interrompues. Le gouvernement autrichien ne peut que donner des renseignements. Les vivres manquent; parmi les personnes qui se sont réfugiées sur les arbres, il y en a beaucoup qui sont restées treint-six heures sans manger. Plusieurs malheureux succombent à ces maux. On s'attend à ce que les survivants ne pourront obtenir, par voie d'assurance, de dédommagements pour ce que l'eau leur a enlevé. »

« On croit que, sous les ruines du faubourg Saint-Roch et de la ville, il y a au moins 6,000 cadavres. Un moulin à vent s'est écroulé écrasant sous ses ruines plus de quarante personnes. »

« Parmi les troupes employées au sauvetage à Szegedin, on a eu à déplorer la perte de 3 officiers et de 25 hommes qui ont péri victimes de leur dévouement. »

« On écrit de Berne, 17 mars, à l'Agence Bernas : « Au moment où les Chambres fédérales s'occupent de la révision de la Constitution et de la loi sur le droit de pétitionnaires, on se souvient du rétablissement, dans une sensation vaine, de ce projet. »

« A la Chaix-de-Fonds, un Français employé de banque, âgé de 27 ans, nommé Buret, a tué son chef, le pharmacien Médard, pour lui avoir volé quelques milliers de francs. L'assassin était estimé, et il allait se marier. Après avoir commis son crime, il s'était rendu chez sa fiancée et avait passé la soirée dans une maison où il était invité. »

« Arrêté dans la nuit, il a nié d'abord, puis il a tenté de se suicider en se coupant les veines avec des morceaux de verre cassé. On l'a transporté à l'hôpital, où il est à